

Liste récapitulative des délibérations

Séance du 23 octobre 2026

L'an 2026 et le 23 octobre à 19 heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

Date de la convocation : 19/10/2026

Date d'affichage : 19/10/2026

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Excusés ayant donné procuration : MM : BERTRAND Gilles à Mme SCHWARTZ Béatrice, DUVERGER Thibaud à M. TRINQUET Benoît, DELAPLANCHE André à Mme GÉNÉRALI Cécile

A été nommé secrétaire : M. SAUVAGE Pascal

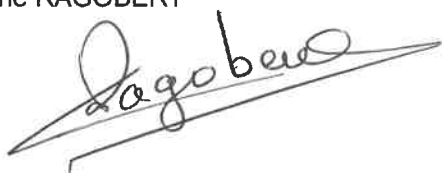
Ordre du jour :

- Validation des décisions de la conférence de l'Entente musicale du Beaunois du 23/09/2026
- Présentation rapports 2025 SMEANN sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement
- Devis réalisation d'une fresque sous le préau du périscolaire
- Devis sonorisation du bourg
- Devis chauffage réversible de l'épicerie
- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente a été approuvé à l'unanimité.

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération	Approbation
1	9-1/2026	Validation décisions conférence Entente Musicale du Beaunois du 23/09/2026	Approbation
2		Présentation rapports 2025 SMEANN sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement	Report
3	9-2/2026	Devis réalisation fresque sous le préau du périscolaire	Approbation
4	9-3/2026	Devis sonorisation du bourg	Approbation
5		Devis chauffage réversible de l'épicerie	Report

En mairie, le 24 septembre 2026,
Madame la Maire,
Catherine RAGOBERT



Le secrétaire de séance
Pascal SAUVAGE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
PITHIVIERS
Le : 26/10/2026
Et
Publication ou notification du :
26/10/2026

L'an 2026, le 23 octobre à 19:00, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/10/2026.

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Excusés ayant donné procuration : MM : BERTRAND Gilles à Mme SCHWARTZ Béatrice, DUVERGER Thibaud à M. TRINQUET Benoît, DELAPLANCHE André à Mme GÉNÉRALI Cécile

A été nommé secrétaire : M. SAUVAGE Pascal

9-1/2026 – Validation décisions conférence Entente Musicale du Beaunois du 23/09/2026

Vu,

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La convention de l'Entente musicale en date du 18/09/2023,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de compléter les tarifs et de valider le retour de la commune de Juranville au sein de l'Entente,
- Que ces informations doivent être approuvés par l'ensemble des communes membres de l'Entente musicale du Beaunois,

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le tarif de l'offre « 2 instruments sans formation musicale » de l'école de musique du Beaunois tel que présenté :

TARIFS 2026-2027				
Commune	Entente		Hors Entente	
	< 25 ans		< 25 ans	
Discipline	1 personne	2 ^{ème} personne et + de la même famille	1 personne	2 ^{ème} personne et + de la même famille
Eye0 et initiation musicale	146 €	102 €	219 €	153 €
Formation musicale	181 €	126 €	271 €	190 €
Formation musicale + 1 Instrument (30mn)	406 €	285 €	609 €	426 €
2 ^{ème} Instrument	133 €	93 €	200 €	140 €
	Adultes + 25 ans		Adultes + 25 ans	
Formation musicale + 1 Instrument (30mn)	699 €	490 €	1 049 €	735 €
2 Instruments	699 €	490 €	1 049 €	735 €
Formation instrumentale	551 €	385 €	825 €	578 €
Chant (30mn)	210 €	147 €	315 €	221 €
Ensemble vocal 1h	105 €	72 €	150 €	105 €
Location Instrument	40€ / trimestre			

- **VALIDENT** le retour de la commune de JURANVILLE au sein de l'Entente musicale du Beaunois qui en résulte (annexe jointe constatant ce retour).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/10/2026
La Maire de Nibelle,
Catherine RAGOBERT



Le secrétaire de séance,
Pascal SAUVAGE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A la majorité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
PITHIVIERS
Le : 26/10/2026
Et
Publication ou notification du :
26/10/2026

L'an 2026, le 23 octobre à 19:00, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/10/2026.

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, DEVANNE Alex, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Excusés ayant donné procuration : MM : BERTRAND Gilles à Mme SCHWARTZ Béatrice, DELAPLANCHE André à Mme GÉNÉRALI Cécile, DUVERGER Thibaud à M. TRINQUET Benoît

A été nommé secrétaire : M. SAUVAGE Pascal

9-2/2026 – Devis réalisation fresque sous le préau du périscolaire

Madame Catherine RAGOBERT rappelle que lors de la séance du 18 septembre le conseil municipal a délibéré sur le choix des entreprises pour la rénovation du préau du périscolaire. Il convient maintenant de statuer sur la réalisation d'une fresque en remplacement de l'existant. Un devis est présenté :

Fresque préau périscolaire	Fournisseur	HT
Graphiste freelance	SOFIJO	4 770,00 €

Les membres du conseil municipal, **après en avoir délibéré, à la majorité par un vote à bulletin secret de 13 OUI et 2 BLANCS,**

- **APPROUVENT** le projet de réalisation en collaboration avec l'école Roger Giry de Nibelle et les habitants volontaires,
- **APPROUVENT** le devis de la société SOFIJO pour un montant de 4 770.00€ HT,
- **CONFIRMENT** que les crédits sont inscrits au budget 2026, en section d'investissement au compte 2138,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/10/2026
La Maire de Nibelle,
Catherine RAGOBERT



Le secrétaire de séance,
Pascal SAUVAGE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
PITHIVIERS
Le : 26/10/2026
Et
Publication ou notification
du : 26/10/2026

L'an 2026, le 23 octobre à 19:00, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/10/2026.

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, DEVANNE Alex, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoit

Excusés ayant donné procuration : MM : BERTRAND Gilles à Mme SCHWARTZ Béatrice, DELAPLANCHE André à Mme GÉNÉRALI Cécile, DUVERGER Thibaud à M. TRINQUET Benoit

A été nommé secrétaire : M. SAUVAGE Pascal

9-3/2026 – Devis sonorisation du bourg

Madame Catherine RAGOBERT explique qu'il convient de compléter l'installation de la sono de la salle des fêtes pour les cérémonies au monument aux morts. Un devis est présenté :

Sonorisation du bourg	Fournisseur	HT	TTC
Ensemble complet UHF sans fil	SARL France PROJECTEURS	540,83 €	649,00 €

Les membres du conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVENT** la nécessité de cette acquisition,
- **APPROUVENT** le devis de la société SARL FRANCE PROJECTEURS pour un montant de 540.83€ HT, soit 649.00€ TTC,
- **CONFIRMENT** que les crédits sont inscrits au budget 2026, en section d'investissement au compte 2188,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/10/2026
La Maire de Nibelle,
Catherine RAGOBERT



Le secrétaire de séance,
Pascal SAUVAGE

